

Source : Archives Nationales du Québec à Montréal  
Département : Archives des Colonies  
Type : Correspondance du Conseil de la Marine  
Série : C11A  
Volume : 43  
Folio : 126RV  
Microfilm : 6093  
Date: 19 Janvier 1721

Sujet: Correspondance du Conseil de la Marine  
au sujet de la dame Dargenteuil.

Résumé: Le Conseil de la marine recommande au Roy  
de suivre les conseils de l'intendant et du  
gouverneur de la Nouvelle-France, messieurs  
Bégon et Vaudreuil, concernant  
l'établissement d'une terre sur l'île Carion par  
la dame Dargenteuil.

19 Janvier 1721  
a estre porté a  
monseigneur le duc  
d'Orléans  
3 S.

Le  
Conseil de la marine

Janvier 1721

Canada

La Dame Daillebout Dargenteüil ayant  
demandé la permission détablir une Terre  
en l'Isle de Carion en dependant qui  
fut concedée le 7 Juin 1680 au feu Sieur  
Charles Daillebout pere de Son mari  
duquel ledit sieur Dargenteuil l'acheta en  
1697, il fut écrit a messieurs de Vaudreüil et  
Begon pour Scavoir pourquoy on ne  
permettoit point cet Etablissement

26 octobre 1720. Ils repondent que le motif de la defense  
qui a esté cy devant faite détablir  
cette Terre et plusieurs autres qui estoient  
dans le même cas, etoit fondé Sur ce que

l'Isle de Montreal n'étant pas entièrement  
établie en nouvelles Concessions auroient  
put y préjudicier et aussi pour ne point  
en étendre la Colonie.

l'Isle de Montreal est presentement établie  
et comme il y a des Concessions au devant  
ils ne croient pas que ce soit donner  
une trop grande étendue a la Colonie que  
d'accorder a la Dame Dargenteuil la permission  
qu'elle demande, étant d'ailleurs dans un cas  
favorable en égard au peu de bien qu'elle a  
& sa nombreuse famille et aux Services  
de feu Son mari qui étoit Capitaine et de  
monsieur Daillebout oncle de Son mari qui a été  
Gouverneur général de la Nouvelle France.  
Le Conseil croit qu'il faut suivre l'avis de messieurs  
de Vaudreuil et Begon

bon

**Document issu des recherches de Madame Renée GAUTHIER, dont les aïeux résidaient dans la Seigneurie d'Argenteuil. Madame GAUTHIER a eu la grande patience de transcrire ce document et la grande gentillesse de m'autoriser à le mettre en ligne, sur [www.comte-argenteuil.com](http://www.comte-argenteuil.com), afin qu'il puisse être accessible à tous.**